

Rendez-vous vous Citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

LE DÉPARTEMENT À SAINTE-MARIE



Le Département en chiffres

5 MAISONS D'ASSISTANTS
MATERNELS (MAM)



590 BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONALISÉE
D'AUTONOMIE (APA)



3 COLLÈGES
1 999 COLLÉGIENS



246 BÉNÉFICIAIRES DE LA
PRESTATION COMPENSATOIRE
DU HANDICAP (PCH)



229 180
REPAS DISTRIBUÉS PAR AN



Le Département en actions

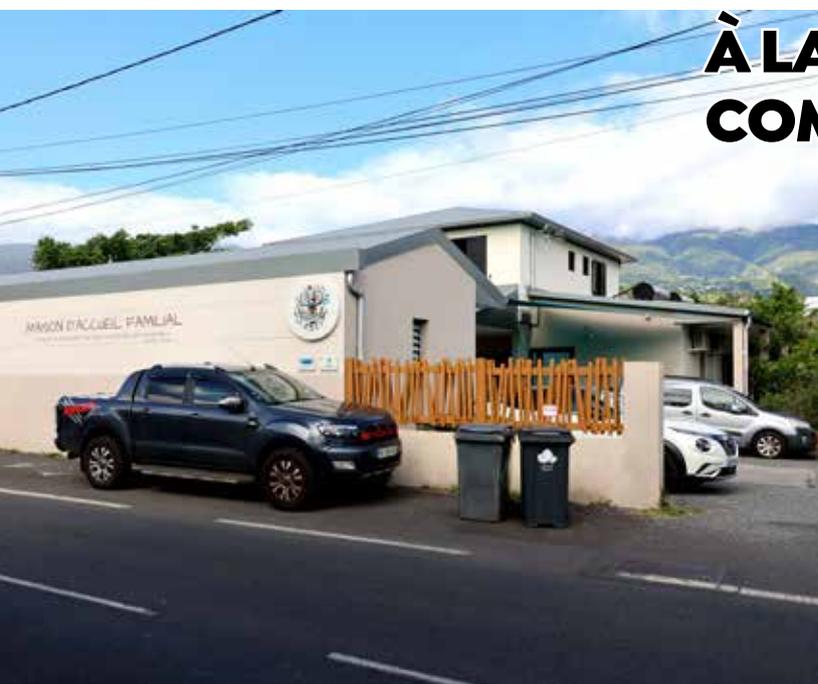
UNE ÉCOLE MATERNELLE POUR BEAUSÉJOUR

Face au développement important du secteur de Beauséjour ces dernières années, les écoles environnantes ne pouvaient plus accueillir de nouveaux élèves. La future école maternelle a pour objectif d'absorber les nouvelles demandes. Le montant de l'investissement est de 2 millions d'euros pour le Département et de 2,1 millions d'euros pour la commune. Un bâtiment à Haute qualité environnementale qui vient enrichir de 196 places l'offre éducative de la commune. Prévue pour la rentrée 2025, l'école dispose d'une « Très Petite Section ».



À LA MAF KAZ VALENTINE, COMME CHEZ SOI

La MAF (Maison d'accueillants familiaux) Kaz Valentine propose un accueil encadré pour des personnes en perte d'autonomie dans un cadre sécurisé et convivial. Avec une capacité d'accueil de 12 personnes, elle propose un hébergement permanent avec des chambres individuelles, un espace commun et un espace extérieur réservé aux accueillants familiaux. Une structure qui favorise un cadre de vie familial et personnalisé dans un environnement à taille humaine. L'architecture permet un accès direct et de plain-pied pour les accueillis facilitant la mobilité. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'accompagnement humain et de proximité. Ce projet a été soutenu par le Département à travers une subvention d'investissement de 150 000 € et d'une subvention de fonctionnement de 202 000 €.





LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR MAINTENIR LE LIEN

Le portage de repas est un service social qui répond à une demande du public âgé et en situation de handicap de rester le plus longtemps possible dans son logement. Il s'agit d'accompagner les personnes âgées et de faire le lien avec les acteurs du maintien à domicile. Le portage de repas à domicile permet aussi de lutter contre la dénutrition et réduit les prises en charge par l'hôpital ou les autres établissements de santé. Les personnes non bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) sont prioritaires. Le portage de repas à domicile a été financé à hauteur de 144 000 € par le Département et de 36 000 € par le CCAS de Sainte-Marie pour un total de 180 000 €.



DES PARENTS ENGAGÉS CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



Pour lutter contre le décrochage scolaire, l'illettrisme et la précarité sociale, le Département a mis en œuvre depuis 2023, dans le cadre du Pacte local des solidarités co-financé par l'Etat, en partenariat avec le Rectorat et des collèges volontaires, le dispositif « Collège des parents ». Les parents d'adolescents en voie de décrochage ou en situation d'échec scolaire et vivant une situation de précarité sociale ou d'exclusion sont ainsi invités à revenir eux-mêmes au sein des établissements pour participer à des ateliers parents-parents ou parents-enfants, encadrés par une équipe dédiée du collège. L'objectif du « Collège des parents » est l'accompagnement et l'orientation des parents mais aussi de leur enfant collégien vers leur réussite scolaire et leur insertion sociale ou professionnelle. À Sainte-Marie, c'est au sein du collège Beauséjour que le dispositif a été mis en œuvre. Il a jusqu'ici touché 58 familles.

LE CENTRE SOCIAL: UN LIEU D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET D'ÉCHANGE

Ce sont plusieurs services qui sont proposés aux habitants à travers le Centre social de la Rivière-des-Pluies. Ce lieu qui accueille et qui oriente les familles du territoire apporte une aide aux démarches administratives et en ligne et propose des ateliers informatiques. Des animations sont aussi organisées avec des activités collectives, des ateliers parents/enfants pour créer et renforcer le lien social et rompre l'isolement. Pour développer l'entraide et la solidarité, il s'agit aussi de créer des espaces d'échange entre habitants afin de faire émerger des projets individuels, collectifs et sociétaux. Il s'agit enfin de lutter contre la précarité, l'illectronisme, l'illettrisme et de permettre à tous l'accès aux droits.



LE DÉPARTEMENT au plus proche de vous



POUR EN SAVOIR PLUS



Departement974



Departement974



@Departement974



Departement974



Scannez le
QR Code et
téléchargez
l'Appli mobile

0262 90 30 30 • www.departement974.fr